

VISIO FORMATION est un **nouvel outil** accessible gratuitement pour tous les adhérents d'OPCALIA

QU'EST-CE QUE VISIO FORMATION ?

VISIO FORMATION est à la fois un outil méthodologique, régulièrement mis à jour pour bâtir et suivre son plan de formation, et à la fois un fonds documentaire comprenant des documents-types, des fiches techniques, des textes de référence et des conseils pratiques pour faciliter la mise en œuvre de la formation dans l'entreprise. Visio Formation intègre les dernières évolutions réglementaires et conventionnelles

Accéder à Visio Formation

L'accès se fait à l'aide de l'identifiant et du mot de passe habituel de l'entreprise, l'identifiant devant être précédé de PL_

Le mot de passe peut-être changé dans la rubrique « préférences ».

LES AVANTAGES DE VISIO FORMATION

VISIO FORMATION vous aide à y voir plus clair et à construire votre plan de formation en utilisant les dispositifs adaptés aux projets de votre entreprise et de ses salariés : contrats et périodes de professionnalisation, DIF, catégories d'actions de formation, entretiens professionnels, formation hors temps de travail, ...

NAVIGUER DANS VISIO FORMATION



→ UN CONTENU RICHE

Conseils méthodologiques pour réaliser votre plan de formation étape par étape
Outils pratiques sur les nouveaux dispositifs de la formation professionnelle
Fiches juridiques et principaux textes liés à la loi du 4 mai 2004
Dispositions de l'accord OPCALIA et des principaux accords de branches
FAQ avec les réponses aux questions les plus fréquentes sur les dispositifs
Lexique des principaux termes et dispositifs de la formation professionnelle

→ UNE NAVIGATION SIMPLIFIEE

A tout moment, il est possible d'accéder directement aux rubriques. Des liens hypertextes vous permettent de naviguer aisément entre les actions, les outils pratiques et les fiches juridiques. Des pictogrammes facilitent la compréhension des informations transmises.

→ UN ESPACE PERSONNALISE

Établir votre calendrier de réalisation, et visualiser votre évolution dans chaque étape à partir d'un identifiant et d'un mot de passe.
Programmer vos alertes par e-mail pour réaliser certaines actions (ex : rappel de la date limite pour envoyer votre déclaration n° 2483).
Être informé des mises à jour régulières en fonction des avancées de la réforme de la formation professionnelle.

